

La femme et le vin dans la société d'aujourd'hui ; propos véridiques d'un médecin accoucheur périnéologue .

Dr Christian Jouffroy - Metz

Mesdames, messieurs, chers confrères, chers amis

La relation, parfois gourmande mais souvent conflictuelle, qui s'est établie entre les femmes et le vin depuis l'antiquité jusqu'à nos jours est très ambivalente, alternativement noire et blanche. Demander à un homme, médecin gynécologue-accoucheur et périnéologue de surcroît, d'en parler est une idée bien saugrenue ! Il ne suffit pas d'être, à titre privé, grand amateur des produits de la vigne. Mon éthique professionnelle va m'imposer des considérations pour le moins délicates ou hésitantes dont je prie mes amis oenologues de bien vouloir m'excuser par avance.

Le vin et les femmes dans l'histoire : une relation ambiguë

Je ne vous apprendrai pas que le vin est la boisson des dieux, qui permet de partager avec eux la connaissance ; c'est pourquoi les descendants d'Adam et Eve, nos lointains ancêtres qui avaient croqué la pomme parce qu'ils ne connaissaient pas encore le cidre, tournèrent très tôt leurs regards vers la vigne et le raisin.

Si la légende veut que Noé ou Bacchus, dont le nom signifie « celui qui enlève le souci », soient à l'origine du vin, l'histoire authentique témoigne que cette boisson était déjà consommée en Egypte, aussi bien par le Pharaon que par les hommes et les femmes du peuple ; les tombeaux des reines, souvent décorés de treilles de vigne, sont là pour l'attester.

A Babylone, sous Hammourabi (792-750 av JC), les prêtresses étaient enterrées vivantes si elles s'adonnaient à l'alcool.

Cinq à six siècles avant JC, les femmes des peuplades gauloises prirent le pouvoir au sein de du microcosme familial. C'est pourquoi, sans surprise, les fouilles archéologiques des tombes de cette époque ne révèlent plus d'armes mais des services à boire, comme celui de la princesse de Vix.

On dit que les Romaines qui goutaient le vin risquaient le bannissement. L'enseignement biblique va dans le même sens : dans le livre des Justes, au chapitre 13, l'ange de l'Eternel dit : « La femme s'abstiendra de tout ce que je lui ai dit. Elle ne mangera rien du produit de la vigne, et elle ne boira ni vin ni boisson enivrante, et elle ne mangera rien d'impur. »

Vint la révolution du Nouveau Testament. Le vin et la vigne deviennent omniprésents. Souvenez-vous des noces de Cana et des ces quatre jarres de deux à trois mesures désespérément pleines d'aqua simplex jusqu'à ce que Jésus y mette bon ordre ! Nulle surprise alors que, dès l'émergence de la religion chrétienne, le vin devienne un symbole majeur, celui du Sang du Christ, aspect visible du mystère de Sa Sainte Présence. Ce vin que l'on retrouve aussi dans les autres religions, y compris l'Islam. Et si, depuis le septième siècle, les musulmans respectent en théorie l'interdiction de boire de l'alcool, suivant en cela les préceptes du Coran, c'est pour le réserver à Dieu : les hommes sont jugés indignes d'une telle merveille et ils n'auront le bonheur de la découvrir qu'au Paradis, ce jardin où coulent à profusion des rivières de miel et de vin.

Nous avons peu de renseignements sur la femme du Moyen Age, mais il semble probable qu'elle fréquentait les tavernes et rien n'indique qu'elle refusât de participer à l'orgie en buvant moult chopines de vin. Du moins dans la soupe ! D'autant que nombre d'auberges étaient tenues par des femmes, souvent veuves, dont nous gardons mémoire, soit pour leur accueil bienveillant, soit pour avoir lu leur nom sur des actes moins flatteurs, comme celle-ci de Gray qui fut sanctionnée en 1574 pour avoir vendu du vin à 4 sols la pinte, un tarif nettement excessif.

Le XVII^{ème} siècle fut celui du début balbutiant de l'industrie et des débordements de la consommation : la noblesse s'enivre élégamment à la Cour, le sous-prolétariat féminin de province s'adonne au vin et à l'eau-de-vie. Mais dès cette époque, le vin fait partie de la vie en société, de la naissance à la mort. La coutume veut qu'on en donne aux femmes en couches quelques verres pour les fortifier dans l'épreuve, que l'on calme avec une compresse de vin chaud sur le ventre un nouveau-né qui s'époumone en pleurant, ou que l'on favorise le passage heureux vers l'au-delà avec quelques gouttes de vin de paille.

Le XVIII^{ème} siècle fut beaucoup plus réservé. Dénommé siècle des Lumières, il fut aussi celui des salons littéraires que tenaient les belles et que fréquentaient les grands de la société. C'est sous cette double influence que le vin de Champagne fit alors son apparition à la Cour. On distinguait à l'époque les vins pour femmes, doux ou blanc qui étaient et restent d'ailleurs souvent synonyme de distinction et d'élégance, grâce à leurs couleurs chatoyantes, d'or ou d'ambre, et les vins plus virils, rouges, gros, rudes, tanniques et structurés.

Tout change au siècle suivant, avec l'époque romantique : la femme doit désormais paraître fragile, et seules boivent les femmes de petite vertu ou celles qui ont le goût de la provocation. Une femme « bien » ne boit pas. Boire est un acte trivial qui est laissé aux hommes. Une méfiance qui deviendra une véritable lacune dans l'éducation des femmes jusqu'à une période assez récente. L'alcoolisme était synonyme de déchéance morale, marqué du sceau du péché, de la luxure et du vice.

Ce fut ensuite l'émergence des associations d'anciens buveurs, la Croix Bleue (1887), les Alcooliques Anonymes (1932), initiées ou sous-tendues par des croyances religieuses aussi rigides que charitables, chrétiennes ou déistes, qui diabolisèrent le vin comme tous les autres alcools, dans une marmite indistincte.

C'était aussi l'époque des premières luttes féministes : boire du vin comme fumer une cigarette symbolise l'égalité entre hommes et femmes ; à condition que ces dernières soient de l'élite artistique ou intellectuelle !

Enfin, depuis quelques décennies, le vin a retrouvé ses lettres de noblesse. Les consommateurs des deux sexes, en principe égaux, sont devenus connaisseurs et responsables. Outre le plaisir gustatif, le vin fait partie de l'art de vivre ; joies et peines sont autant d'occasion d'arroser ! Élégance du geste, témoin du bon goût, rite initiatique, le vin favorise l'intégration et c'est souvent autour d'une grande bouteille que se scellent pactes et contrats. Ne pas boire d'alcool peut même parfois être un facteur d'exclusion, dont la femme moderne a su se libérer.

Depuis l'antiquité, la femme fabrique le vin

Chaque année les femmes participent aux vendanges ; leur fonction est surtout de couper le raisin, mais elles n'hésitent pas non plus à porter la récolte des vignes aux tonneaux et d'une cave à l'autre. Le reste de l'année, elles dépièrrent, remontent la terre, labourent, sarclent ou transportent les échelas. On ne compte plus les scènes de vendanges qui sont honorées dans la pierre de nos églises –vous connaissez sûrement l'effigie de la vigneronne sculptée sur porche de l'église de Mièges qui date du XV ou XVIème siècle-. Au début, si la femme a progressivement pris place dans l'exploitation, ce fut surtout par le jeu du droit de succession ou en raison des défaillances masculines. Mais très vite, apparurent ces femmes vigneronnes, responsables d'exploitation, ornés de leurs tabliers et le chef couvert du fichu que l'on découvre sur les vieilles cartes postales du siècle dernier, portant le seau plein de grappes, voire la bouille s'il n'y a plus d'homme pour la charger sur son dos.

En ville, les spécialistes du marketing l'ont découvert et rapidement intégré : c'est la femme qui achète le vin et souvent elle le déguste pour orienter son choix.

65 à 75 % des vins achetés en grande surface le sont par les femmes. Et il faut bien reconnaître que, lorsqu'elle a vaincu sa réserve face à l'alcool, la femme se montre souvent plus spontanée que l'homme dans l'analyse du vin.

Nos mères se contentaient de siroter un doigt de porto, affirmant péremptoirement qu'en matière de vin elles n'y connaissaient rien. Nos épouses n'ont plus cette modestie : elles apprécient toujours le vin de paille, mais elles s'aventurent de plus en plus vers le chardonnay, voire le savagnin, et certaines se plaisent même à rechercher les nuances au fond d'un verre de trousseau.

La femme boit moins que l'homme mais elle boit mieux ; elle apprécie plus les arômes et en fait des descriptions beaucoup plus sensuelles. L'homme est plus sensible aux tanins et aux sensations que le vin laisse en bouche ; la femme est plus sensible au nez et au bouquet. Il n'est donc pas étonnant de constater une féminisation irréversible du métier de sommelier. Et le vin de redevenir une occasion festive !

Mais attention, après avoir cultivé la vigne, élaboré puis dégusté son vin, vous verrez qu'elle finira par le boire !

Depuis la nuit des temps les proverbes reflètent le bon sens populaire de nos campagnes ; il faut donc les croire, même s'ils sont peu flatteurs. Que disent-ils au juste ? J'en ai retenu deux que j'offre à votre réflexion. Le premier est lapidaire : « Femme de vin, femme de rien ». A vous des l'interpréter ! L'autre est plus malicieux par ses sous-entendus « Le vin fait du bien aux femmes quand ce sont les hommes qui le boivent ». La sentence est discutable.

La consommation de vin en France en 2005

Analysons maintenant les chiffres de la consommation de vin en France : 90 % des personnes qui boivent du vin en consomment normalement, soit 14 verres au maximum par semaine pour les femmes. Et seules 2 % des femmes de 15 à 65 ans peuvent être considérées comme buveurs excessifs, ce qui est bien peu au regard des 20 % d'hommes qui entrent dans cette catégorie. Une enquête de l'Insee en 1986 a montré que 24 % des femmes de 25 à 34 ans boivent un à deux verres par jour et que 5 % seulement en boivent plus. A Metz, en 2005, plus de 90 % des femmes déclarent boire moins d'un verre par jour

Mais la situation évolue : la femme consomme maintenant plus régulièrement avec un âge de début qui se situe vers 18-25 ans, alors que la fertilité est à son maximum. Vers 18 ans, 4 garçons sur 10 et déjà 1 à 2 filles sur 10 consomment de l'alcool plusieurs fois par semaine. Une consommation de vin par les femmes qui reste malgré tout de 20 % moins élevée que celle des hommes. Finalement, en France, 30 % des femmes déclarent n'avoir jamais bu d'alcool, 30 % en boivent régulièrement et 40 % occasionnellement. Des chiffres qui ont tendance à rejoindre ceux du sexe dit fort !

Pourtant hommes et femmes ne sont pas égaux devant l'alcool

Je le regrette pour les dernières adeptes féministes mais il est certain que la femme a une tolérance nettement plus faible que celle de l'homme vis-à-vis de l'alcool.

Pourquoi cette inégalité voulue par le créateur ? La première réponse est que le gabarit comme le poids de la femme est inférieur à celui de l'homme. Ensuite parce que la masse grasse est scientifiquement plus importante chez la femme que chez l'homme, d'où cette évidence que le volume d'alcool ingéré se distribue chez elle dans un volume d'eau libre plus réduit que chez l'homme, entraînant une éthanolémie plus élevée pour une même quantité ingérée ; ensuite il faut savoir que cet alcool va aussi s'éliminer nettement moins vite chez la femme que chez l'homme. Et il faut encore tenir compte des travaux récents qui évoquent aussi, chez la femme, une moindre activité d'une isoenzyme (γ ADH) qui intervient dans le métabolisme gastrique de l'éthanol. La consommation d'alcool va donc avoir des conséquences plus sévères chez la femme que chez l'homme.

L'alcoolisme féminin

« Un homme saoul, c'est déjà pas beau à voir, alors une femme ! ». Sujet de rire, de mépris ou de pitié, selon que l'observateur choisira la charité, la culpabilité ou l'accusation –il est parfois déstabilisant de se regarder dans un miroir-, la femme buveuse est toujours une femme de mauvaise vie, une mauvaise mère et une mauvaise épouse...

La femme ne boit pas pour les mêmes raisons qu'un homme. L'alcoolisme féminin est plus solitaire, plus honteux, plus clandestin que celui de l'homme, avec un déni quasi constant.

La femme boit par dépit, l'homme par besoin d'intégration sociale ; et, à condition de respecter les limites admises par son groupe, il sera d'abord considéré comme un simple fêtard, voire un bon vivant.

Le rôle du médecin est d'aider ses patientes à mesurer les risques qu'elles encourent :

L'alcoolisme est la troisième cause de mortalité en France avec 23 000 décès chaque année. En France, on dénombre 5 000 000 de buveurs excessifs, 2 000 000 sont de véritables alcooliques, parmi lesquels 700 000 sont des femmes. Soit un malade alcoolique sur trois ou quatre. Aux Etats-Unis, ce pourcentage monte à un malade sur deux. Tachons de ne pas prendre exemple sur ces grands frères débauchés !

10 % des femmes hospitalisées, qu'il s'agisse des services de médecine, de gynécologie, d'orthopédie, de gériatrie ou de cancérologie... ont une maladie liée à l'alcool..

L'alcool, absorbé pur ou dilué -cela ne change rien- est source d'une importante morbidité, qu'il s'agisse de maladies neurologiques et psychiatriques, hépatiques, cardiovasculaires, séquelles d'accidents de la voie publique ou de violence générale. Il réduit aussi la fécondité, tant féminine que masculine.

Le rôle du périnéologue urodynamicien n'est pas très important :

S'il est maintenant prouvé que la consommation d'alcool majore le risque de voir se développer un cancer des voies digestives supérieures (cavité buccale, larynx, pharynx et œsophage) ou du foie, cette relation n'est que probable pour le cancer du sein ou du rectum. En revanche, aucun lien formel n'a pu être établi entre alcool et cancer de la vessie, de l'estomac, du pancréas, de la prostate ou des reins. L'urologue n'a donc aucune raison médicale d'interdire à ses patientes la consommation de boissons alcoolisées.

Il n'en est pas de même pour l'urodynamicien. L'alcool a une action irritante et diurétique bien connue. Une absorption excessive peut donc favoriser un remplissage plus rapide de la vessie, avec apparition d'urgentes voire de fuites urinaires. De plus, dans la mesure où l'alcool émousse les perceptions, il peut aussi amoindrir le besoin mictionnel et, par voie de conséquence, favoriser résidus et infections urinaires.

Le rôle du gynécologue est plus spécifique puisqu'il s'agit de mettre en garde les femmes enceintes contre les dangers qu'elles infligent involontairement à leurs enfants :

Les femmes alcooliques vivent souvent leur grossesse comme une période heureuse au cours de laquelle elles se sentent respectées et valorisées ; pendant ce temps-là, au moins, la vie a un but et elles peuvent imaginer qu'avec la venue d'un enfant, elles pourront satisfaire leur espoir de renouveau, gagner leur course au bonheur. Mais elles n'envisagent pas pour autant une remise en cause de leurs habitudes néfastes.

Ce ne sont donc pas ces femmes-là qui nous posent la question essentielle à laquelle il nous est si difficile de répondre : « Boire un peu de vin pendant la grossesse, quand on est invité, cela met-il vraiment en danger la santé de mon bébé ? »

C'est en 1968, en France, que Lemoine a décrit le premier un ensemble de signes retrouvés chez la plupart des enfants nés de mères alcooliques. Cinq ans plus tard, aux Etats-Unis, Smith et Jones réuniront les symptômes sous le terme de syndrome d'alcoolisme fœtal.

La mère alcoolique a des caractéristiques bien connues : elle est âgée de plus de 30 ans, multipare, avec des antécédents obstétricaux chargés d'avortements et d'accouchements prématurés. Sa grossesse a été mal suivie, l'environnement social est mauvais avec un partenaire lui-même alcoolique et le plus souvent au chômage. Elle fume (85 %), boit du café et consomme de multiples médicaments ou drogues.

Les effets de l'exposition prénatale à l'alcool dépendent de la quantité d'alcool absorbé, du stade de la grossesse, de la capacité de la mère à métaboliser l'alcool et du patrimoine génétique du fœtus. Deux jumeaux réagiront différemment à l'alcoolisme de leur mère.

L'alcool diffuse rapidement et facilement à travers le placenta. L'alcoolémie du fœtus est voisine de celle de la mère. Son élimination est en revanche beaucoup plus longue du fait de son immaturité hépatique. Et pour finir l'alcool se concentre dans le liquide amniotique où il

est réabsorbé par le fœtus. En 1982, une étude canadienne a démontré la présence d'éthanol dans le liquide amniotique trois heures ½ après que la mère eût ingéré de l'alcool et que son sang n'en comportât plus la moindre trace.

En France, on estime habituellement qu'un nouveau-né sur 1 000 naissances, soit 700 à 2000 par an, sera atteint de ce syndrome d'alcoolisation fœtale, avec des variations géographiques importantes : l'île de la Réunion, le Pas-de-Calais et la Bretagne sont les départements les plus concernés.

Tous ces nouveau-nés de mères alcooliques semblent avoir un « air de famille » : Microcéphalie (diminution du poids du cerveau), bosse de tissu sous-cutané entre les sourcils, rétrécissement des fentes palpébrales, nez court, retroussé en trompette, lèvre supérieure mince, réduction de la taille du menton. Sans comporter les autres malformations de la face, du squelette, des reins, des organes génitaux, et surtout la constante hypotrophie.

Le développement psychomoteur de ces enfants est retardé avec un quotient intellectuel généralement abaissé aux alentours de 70, une incoordination oculomotrice, une excitabilité anormale, une habileté manuelle réduite, des difficultés scolaires et des troubles de la mémoire. Le jeune adulte aura des difficultés à se faire des amis, il sera souvent dépressif, et/ou tenté par la drogue, ce qui entraînera des démêlés avec la justice, la perte de l'emploi...

Enfin, et il faut s'en convaincre, l'embryo-foetopathie alcoolique est d'autant plus grave que l'enfant atteint est définitivement taré même si les conditions sociales dans lesquelles il vit sont favorables.

D'où l'idée de déterminer un seuil de risque avec des recommandations

Pour l'encyclopédie médico-chirurgicale de 1975, l'éthylisme a été considéré longtemps comme facteur important de malformations et de tares cérébrales dans la progéniture. Cet effet semble très incertain chez les enfants d'éthyliques.

En 1989, la même publication se pose la question : faut-il conseiller l'abstinence totale pendant la grossesse ou des consommations ne dépassant pas 2 à 3 verres de boissons alcoolisées par jour ? La réponse est que, dans le cas des consommations modérées d'alcool, l'intervention ne se justifie que si elle a un effet bénéfique pour l'enfant, ce qui reste à démontrer.

On sait maintenant que le risque d'atteinte fœtale est en partie lié à la quantité d'alcool absorbée. Si le syndrome complet apparaît à 9 verres d'alcool par jour, il s'avère que les patientes consommant plus de 3 verres d'alcool brut par jour ont un risque significativement accru (un litre de vin rouge à 12°/jour). Une consommation de 2 verres par jour, considérée comme normale chez une femme, est le seuil en dessous duquel aucune preuve n'a été apportée de la nocivité de l'alcool ; inversement, son innocuité n'a pas non plus été prouvée. Enfin, il faut savoir qu'une consommation aiguë et transitoire de plus de 5 verres est également dangereuse.

Mais le message semble être passé : en 1995, 5 % des femmes déclaraient consommer au moins un verre d'alcool par jour pendant la grossesse. En 1998, ce pourcentage avait diminué à 3,9 %. En 2005, les buveuses, même occasionnelles, ne sont plus que des exceptions.

Il semble sage d'éviter au maximum toute prise, même ponctuelle, d'alcool au cours de grossesse, sans souscrire aux diktats de ces associations caritatives, seules dépositaires de la sagesse universelle, qui rabâchent sans cesse aux femmes enceintes : « l'eau sera votre meilleure boisson ». Si l'on veut éviter cette position radicale, pourquoi ne pas conseiller aux femmes enceintes de répartir la prise de vin, par exemple au cours des deux principaux repas, à raison d'un verre ordinaire par jour, deux au maximum et encore, pas tous les jours !

Face à ce tableau noir, quelles défenses pour le vin ?

A la fin du XIX^{ème} siècle, le vin était « regardé par les vigneronns comme un remède universel ». Alexis Arpin n'hésitait pas à écrire « Le vin que l'on veut administrer comme médicament doit être vieux, d'un bon cru, généreux, mais un peu capiteux... ; tels sont les bons choix du vignoble d'Arbois ». Ces vins généreux en potions cordiales doivent être prescrits surtout dans les derniers instants de la vie pour soutenir le plus possible et prolonger les heures des agonisants.

L'alcool, et donc le vin, peut être considéré comme un aliment avec une valeur calorique nutritive, mais seulement à des doses inférieures à 30 g par 24 heures chez la femme.

Les effets bénéfiques d'une consommation modérée sont avant tout liés à l'action des polyphénols et de leurs propriétés antioxydantes qui réduisent les risques de thrombose et d'évolution athéromateuse. Les accidents vasculaires, infarctus et AVC, sont la première cause de décès en France avec 180 000 morts par an. Or les études sont formelles : chez les buveurs modérés de vin, le nombre de victimes diminue de 40 % par rapport aux buveurs d'eau.

Le vin peut aussi réduire de façon significative, plus de 50 %, le risque de cancer de l'ovaire chez les femmes qui consomment 2 verres par jour.

Une consommation modérée de vin jusqu'à 3 à 4 verres par jour s'associe enfin à un recul prononcé de la démence sénile (60 % de moins) et de la maladie d'Alzheimer (75 %).

Mais le risque dans la prise d'alcool, c'est en réalité de ne pas savoir se limiter aux doses bénéfiques. Or il ne faut pas oublier que l'effet positif n'existe que dans le cadre d'une consommation modérée, c'est-à-dire, pour l'OMS, 1 à 2 verres par jour pour les femmes.

En conclusion,

Loin de moi l'idée de réactiver le dialogue impossible entre les défenseurs dogmatiques d'une « alcoolémie zéro » et les libertaires excessifs. Même s'il faut bien reconnaître que la prise en charge la plus efficace des addictions, quelles qu'elles soient, passe le plus souvent par l'abstinence. Mais ne tombons pas dans la culpabilisation à outrance.

En dehors de la grossesse, il faut enseigner aux femmes les effets pathogènes de l'alcool sur leur organisme, en insistant sur le sur-risque d'apparition d'un cancer du sein, sur la diminution de la fécondité et sur l'apparition de fuites urinaires incontrôlables par urgenterie. Les avantages en terme de troubles cardio-vasculaires et de maladie d'Alzheimer sont-ils suffisants pour équilibrer la balance avantages-inconvénients ?

Pendant la grossesse, quelques règles élémentaires individuelles pourraient être plus largement enseignées avec un bénéfice direct : éviter de boire de l'alcool en présence d'une femme enceinte, lui proposer aussi des boissons non alcoolisées au cours des réunions et des fêtes ou encore ne pas lui dire qu'un petit verre ne fait pas de mal.

Au niveau d'une société, il faut développer les initiatives visant à sensibiliser les futures mères sur les dangers de l'alcool au cours des consultations prénatales (seules un tiers d'entre elles en entendront parler). Mais il ne faut pas tomber dans l'excès souvent contre-productif comme cette information qui a pu être proposée accompagnant les tests de grossesse ou figurant sur le carnet de maternité.

Que penser enfin de l'idée du gouvernement d'apposer une marque d'infamie sur les bouteilles, comme cela avait été proposé par mes confrères pédiatres en 1981.

Le Ministre a annoncé le 5 août 2004 son intention d'imposer l'affichage d'un avertissement sur tous les contenants de boissons alcoolisées concernant les risques de syndrome d'alcoolisation fœtale. Cette décision, qui faisait suite à une enquête préliminaire ouverte deux jours plus tôt devant le parquet de Lille pour défaut d'information des femmes enceintes sur les dangers de l'alcool, me paraît très excessive et ne tient pas compte de l'évolution des mœurs et de la qualité de l'information, tant médicale que grand public, sur ce sujet. Si la grande majorité des femmes a bien compris qu'il est important de ne boire que très modérément au cours de la grossesse, les autres sont intoxiquées et elles ne changeront pas leurs habitudes du simple fait d'un placard disgracieux sur la bouteille !

Selon un sondage IFOP réalisé l'an dernier, 72 % des médecins considèrent que consommer du vin avec modération, deux verres au plus par jour pour une femme, est bon pour la santé. La grande majorité des gynécologues n'est pas très loin de partager cette opinion, en modulant le conseil pour les femmes enceintes : l'abstention de toute boisson alcoolisée pendant la grossesse est la seule solution à risque 0. Les femmes qui ont l'habitude de boire régulièrement du vin devraient modérer cette consommation, en ne dépassant pas un à deux verres par jour, pas tous les jours, et seulement au cours des repas. Quant au verre partagé entre amis ou en famille à l'occasion d'une fête, s'il est unique et exceptionnel, il n'y a aucune raison scientifiquement prouvée de l'interdire.

Le vin, c'est le travail du vigneron, sa sueur, sa passion, sa science, sa fierté, c'est aussi le miracle de la nature, l'alchimie qui s'opère au fond du tonneau, mais c'est avant tout la joie, la convivialité, l'amitié et la fête.